



**Conditions générales de vente
Conclues avec un consommateur**

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées "CGV" ou "Conditions") sont conclues entre :

Karel Tarallo

Activité exercée en portage entrepreneurial chez TIPI Portage – BNPSI- SIREN 480 126 838

7 rue de Bourgogne
69009 Lyon
contact@karel-tarallo-naturopathe.com
06.02.40.75.26

Ci-après dénommé(e) Karel Tarallo
D'une part,

Et : Tout client du site : karel-tarallo-naturopathe.com (Ci-après désigné le « Client »)
D'autre part.

Chacun des termes suivants doit s'entendre au sens donné par la définition qui suit :

- "Le Client" : toute personne physique visitant et effectuant un achat sur le Site pour son usage personnel ou ayant signé un devis chiffré mentionnant une ou plusieurs prestations données pour un prix défini.
- "Le Site" : site internet : karel-tarallo-naturopathe.com

Article 1er - Objet

Les présentes Conditions visent à définir les modalités de ventes des services présentés sur le Site entre Karel Tarallo et le Client. Elles explicitent toutes les étapes du parcours de vente, et assurent la bonne exécution du service entre les parties contractantes.

Karel Tarallo propose à la vente, par le biais de ce Site :

- Le service "Accompagnement 3 mois"
Karel Tarallo utilisera ses connaissances de naturopathe afin de proposer des conseils simples au Client.
Ce service comprend :
 - Une première consultation en visio d'1h15 maximum pour faire le point sur les habitudes de vie du Client et ses objectifs.
 - Deux consultations visio de 45 minutes maximum, espacées d'un mois, afin de poursuivre le coaching.
 - L'envoi d'un compte rendu personnalisé, à l'issue de chaque consultation.
 - Une disponibilité illimitée par email, entre les consultations, pour répondre aux questions du client.
- Le service "Web atelier"
Karel Tarallo utilisera ses connaissances de naturopathe afin de proposer des conseils simples au Client en format visioconférence.
Ce service comprend :
 - Un atelier collectif en visio d'une durée d'1h avec d'autres participants.
 - L'envoi par email d'un support PDF à l'issue de l'atelier.

Article 2 - Acceptation des CGV

Préalablement à la réalisation de la prestation, le Client reconnaît avoir pris connaissance, compris et accepté les présentes CGV, ce qu'il confirme, en signant de manière électronique, le contrat de prestation de services mentionnant en annexe les CGV.

Le Client s'engage à respecter les CGV tout au long de l'exécution du contrat de services.

Le Client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes CGV.

Article 3 - Déroulé de la prestation

La réalisation d'une prestation "Accompagnement 3 mois" par Karel Tarallo peut se dérouler en 6 étapes.

- La prestation est en vente sur le site internet de Karel Tarallo.
- Par le Client, réservation d'un créneau sur la plateforme Calendly.
- Par Karel Tarallo envoi d'un RIB afin que le Client procède au paiement sécurisé de la prestation de service choisie – Par le paiement de la prestation le Client approuve automatiquement les présentes CGVs.
- Par Karel Tarallo confirmation du démarrage de l'accompagnement et réalisation de la première consultation.
- Par Karel Tarallo, envoi d'un compte rendu personnalisé comme décrit dans l'article 1, pouvant contenir des conseils nutritionnels, de phytothérapie, d'hygiène de vie.
- Programmation de deux autres consultations à un mois d'écart.

Article 4 - Paiement

Karel Tarallo se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit, et plus particulièrement en cas de problème d'approvisionnement, ou en cas de difficulté concernant la commande reçue.

Le paiement est exigible immédiatement à la date de la commande.

Le fait de valider la commande implique l'obligation de payer le prix indiqué.

Le Client s'engage à régler la prestation via virement bancaire (accompagnement 3 mois), Gonettes numériques ou Paypal (ateliers).

Tout défaut de paiement annulera la commande de prestation, sans préavis.

Si le Client choisi de payer en 2 fois sa prestation de service choisie, le paiement se fera ainsi :

- Paiement 1 : Le jour même de l'envoi du RIB par Karel Tarallo ;
- Paiement 2 : 48h maximum avant la deuxième consultation
Un premier email de rappel de paiement sera envoyé par Karel Tarallo
Si le paiement n'a pas été effectué au bout de 48h, Karel Tarallo enverra un email de rappel de défaut de paiement.
Si, de nouveau, le paiement n'a pas été effectué au bout de 48h, Karel Tarallo annulera le présent contrat, **sans remboursement possible du paiement**

Article 5 - Délai de réalisation et durée

La durée et le délai de réalisation, sont convenus ainsi :

- Début de la prestation de service après le paiement effectué par le Client. Condition applicable pour tous les services comme décrit dans l'Article 1.

Si le Client le souhaite, la prestation pourra commencer après les 14 jours de droit de rétractation. Le Client en informera Karel Tarallo par email, dès que possible.

Dans le cas où le Client n'émet pas le souhait d'attendre le délai de 14 jours de droit de rétractation, alors la durée et le délai de réalisation sont les suivants dans le cas du service 'Santé à tout prix' comme décrit dans l'article 1.

- Par Karel Tarallo, envoi de la confirmation 5 jours maximum après le paiement reçu.
- Par le client, réponse au package commander : 15 jours maximum après sa réception
- Par Fabienne Doré Nutrition, envoi du compte rendu personnalisé après entretien : 21 jours maximum.
- Délai entre le compte rendu personnalisé reçu par le Client et l'entretien de finalisation : 21 jours maximum.

Les contrats conclus à durée déterminée ne sont pas résiliables, sauf commun accord. Dans le cas contraire, le Client s'expose au non-remboursement de son acompte, voire le paiement de dommages-intérêts.

Article 6 - Obligations réciproques

Fabienne Doré Nutrition s'engage à exécuter sa mission dans le strict respect des termes des présentes CGV et du contrat de prestation signé avant le début de la mission. Elle s'engage également à faire preuve de diligence et de professionnalisme dans l'exécution de sa mission.

Fabienne Doré Nutrition est soumise à une obligation de confidentialité. Elle s'engage à ne pas divulguer les informations confiées par le Client. Cette obligation de confidentialité concerne l'ensemble des informations reçues : documents, données sur l'entreprise Cliente, contenu de la mission.

Ces informations seront stockées sur l'ordinateur professionnel privé de Fabienne Doré Nutrition, et une sauvegarde supplémentaire sur un espace dédié sécurisé privé en ligne, pendant une durée de 4 ans maximum.

Fabienne Doré Nutrition peut formuler toute demande d'information nécessaire à la bonne exécution de la prestation. Le Client s'engage à répondre dans un délai raisonnable.

Le Client doit spontanément communiquer toutes les informations relatives à ses besoins et les exigences à respecter.

Article 7 - Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la Consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, à compter de la date de conclusion du contrat de prestation (Paiement du service).

L'exercice du droit de rétractation a pour effet de résilier le contrat de fourniture de service. Le Client obtient un remboursement.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux services totalement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec l'accord du Client ou sa demande expresse.

Il ne s'applique pas non plus aux biens confectionnés à la demande du Client ou nettement personnalisés dont la fabrication nécessite des adaptations particulières pour répondre des exigences techniques et esthétiques très précises.

Pour exercer son droit à rétractation, le Client peut envoyer un e-mail à l'adresse contact@karel-tarallo-naturopathe.com

Il indique expressément sa volonté de se rétracter. Il rappelle à cette occasion ses nom, prénom, adresse, et les services concernés par cette rétractation.

Clauses finales

Article - Loi applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Article - Médiateur de la consommation

En tant que consommateur, si le Client estime que ses droits ont été transgressés, il peut adresser sa réclamation à l'adresse électronique suivante : contact@karel-tarallo-naturopathe.com afin de solliciter un règlement à l'amiable.

En conformité avec le règlement européen n°524/2013, il peut solliciter la résolution de son litige sur la plateforme dédiée à la résolution en ligne des litiges de la consommation accessible via l'adresse électronique suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.